



REGLEMENT

CHALLENGE MARTHE CHAVERNOZ

Date de dernière mise à jour : 17/06/2025

Par rapport à version précédente, les modifications sont surlignées en jaune.

SOMMAIRE

GENERALITES	2
Arrêt de la compétition	2
Réclamation	2
Licence.....	2
Pression sur le JA.....	2
PRÉAMBULE	2
DISPOSITIONS GÉNÉRALES	2
Article 1 Organisation.....	2
Article 2 Tenue.....	3
Article 3 Arbitrage.....	3
DÉROULEMENT SPORTIF	3
Article 4 Composition des tableaux.....	3
Article 5 Déroulement des rencontres.....	3
Article 6 Challenge	3
Article 7 Points classement	4
INSCRIPTIONS.....	4
Article 8	4

GENERALITES

Arrêt de la compétition

Un joueur arrêtant la compétition quel que soit le niveau atteint sera déclaré forfait. Il ne sera pas classé. Dans le cas d'une compétition avec qualification à l'échelon supérieur, il ne pourra pas être sélectionné pour y jouer.

Réclamation

Toute réclamation devra être formulée par écrit auprès du JA principal avant la fin de la compétition, par un dirigeant ou entraîneur du club réclamant. Le réclamant devra noter le nom de son club, son nom, son prénom, sa qualité, la date et l'heure du dépôt de la réclamation, ses remarques éventuelles et sa signature. Elle sera jointe au rapport du JA.

Licence

Tout joueur doit pouvoir justifier de sa licenciation auprès du JA principal de la compétition (voir modalités sur circulaire administrative) ou démontrer son identité.

Pression sur le JA

Toute pression exercée par un club auprès de la table d'arbitrage afin d'outrepasser le présent règlement, devra être consignée sur le rapport du JA principal (club, nom et prénom du réclamant et motif)

PRÉAMBULE

Cette épreuve mixte est réservée aux jeunes âgés de moins de 15 ans, licenciés FFTT loisirs ou compétitions à condition :

- D'avoir un nombre de points **licence officiel** de classement défini dans le tableau ci-dessous.
- Ne pas avoir été licencié compétitions la saison précédente (**sauf poussins/poussines**), ne pas être en "reprise d'activité" ni avoir été licencié affinitaire (UFOLEP...) plus d'une saison.

Elle peut se dérouler sur 1 ou 2 journées (Chavernois J1, Chavernois J2) définies au calendrier.

Pour chaque journée, 4 tableaux sont organisés regroupant filles et garçons :

	Tableaux mixtes	Catégories sportives	Points de classement Filles et garçons
X09 (- 9 ans)	Poussins et Poussines	- 9	< = 550
X11 (- 11 ans)	Benjamins et Benjamines	- 11	
X13 (- 13 ans)	Minimes	- 12 et - 13	
X15 (- 15 ans)	Cadets - Cadettes	- 14 et - 15	

Chaque joueur ou joueuse ne peut s'inscrire que dans sa catégorie d'âge sauf pour les poussins et poussines.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 Organisation

Le Comité Départemental est responsable de l'organisation de cette épreuve, mais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Les balles d'échauffements ne sont pas fournies par l'organisation.

Article 2 Tenue

La tenue sportive est obligatoire et doit être conforme aux règlements généraux de la Fédération.

Article 3 Arbitrage

Le juge arbitre :

- est tenu de respecter intégralement le présent règlement.
- est seul habilité à prendre toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent règlement.
- a qualité pour demander l'expulsion de tout joueur ou spectateur dont l'attitude ou les propos seraient incompatibles avec l'esprit sportif et qui entraverait le déroulement normal de l'épreuve.
- a toute liberté pour la désignation des arbitres parmi les joueurs ne jouant pas à ce moment. Il peut également accepter d'autres personnes si ces dernières sont aptes à arbitrer convenablement.

A l'issue de chaque tour (poules compris), tout joueur éliminé devra se mettre à la disposition du JA pour arbitrer une partie avant de pouvoir quitter la salle.

DÉROULEMENT SPORTIF

Article 4 Composition des tableaux

Pour chaque tableau, la compétition débutera par des poules de 4 mais le JA, assisté du responsable de la compétition, peut constituer des poules de 3. Si le nombre de joueurs est inférieur à 5, une poule unique sera faite.

La compétition se poursuivra dans un tableau principal à élimination directe pour les 1ers et 2ème de poule et un tableau consolante à élimination directe pour les 3ème et 4ème de poule.

Chaque poule se jouera sur une seule table afin de permettre aux joueurs de s'arbitrer.

Les places 3 et 4 des tableaux principaux ne sont pas jouées.

Les critères utilisés pour la mise en poule sont les suivants :

1. Dernier classement mensuel connue des joueurs.
2. En cas d'égalités, une première hiérarchisation pour les tableaux X09 et X11 sera transmise en amont au JA par le CTD.
3. Pour les égalités restantes, un tirage au sort sera effectué en faisant appel à une émission de nombres aléatoires.

Article 5 Déroulement des rencontres

Les balles utilisées seront en matière plastique 3* agréées FFTT de mêmes référence, couleur et marque fournies par le club organisateur (attention à la couleur des maillots).

Chaque partie se jouera au meilleur des 5 manches.

Article 6 Challenge

À l'issue de la ou des compétition(s), le comptage des points relatif au "Challenge Clubs" se fera par cumul de la façon suivante :

- Vainqueur 8 pts, finaliste 6 pts, 1/2 finaliste 4 pts, 1/4 finaliste 2 pts
- 2 points par joueur présent
- 1 point en moins par joueur absent

Le résultat ne sera communiqué que dans la mesure du possible.

Les récompenses du challenge seront remises à l'issue du dernier challenge de la saison si la compétition a lieu sur 1 seul site.

Les meilleures filles seront récompensées. En cas d'égalité, un ou plusieurs matchs de départages seront joués.

Article 7 Points classement

Seuls les résultats individuels des parties opposant des joueurs licenciés compétitions donnent lieu à échange de points classement avec un coefficient de 0,5.

INSCRIPTIONS

Article 8

La date de cette ou ces épreuve(s) ainsi que celle(s) de la limite d'inscription sont fixées sur le calendrier départemental. Le lieu du déroulement de l'épreuve, les horaires et le montant de l'engagement seront communiqués sur le site du CDTTE. Vous serez informés de leur mise en ligne par mail.

Les inscriptions se font sur internet via l'espace **MonClub** (www.fft.com/monclub) rubrique "Sportifs" "Engagements" et au plus tard à la date limite fixée au calendrier.

Le montant des inscriptions sera automatiquement débité dans le compte club.

Aucune inscription ne sera prise sur place

FIN